

# FOUG' À LA UNE

## EN LIGNE

-Inscriptions accueil des nouveaux habitants  
- Inscriptions concours des maisons fleuries

## ACTUALITÉ

Devenir de la Poste Page 2

## SUIVEZ-NOUS

SITE INTERNET : [www.foug.fr](http://www.foug.fr)

FACEBOOK : Commune de Foug



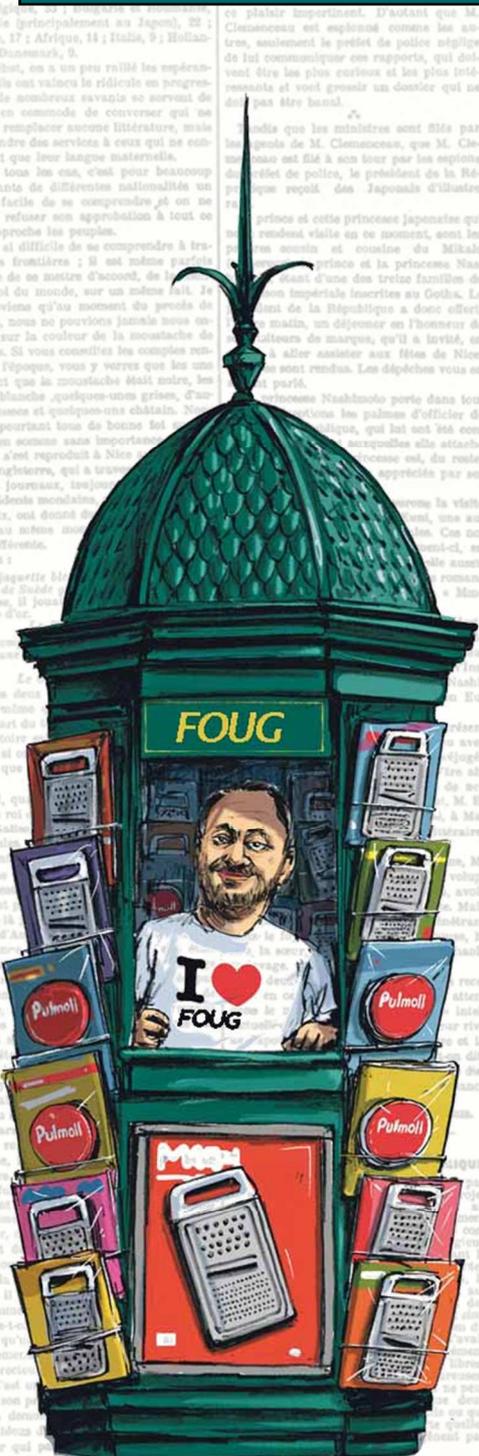
**MOTS CROISÉS**

Pages 4 et 6

Édition n°2

Mardi 27 avril 2021

# ÉDITION



Chères Fauuines, chers Fauuins,

La crise sanitaire demeure l'élément principal de notre actualité. Par le couvre-feu et les restrictions diverses, elle influence fortement notre vie quotidienne, en particulier celle de ceux dont l'activité professionnelle est bouleversée voire impossible à exercer, sans oublier le monde associatif très impacté et fragilisé.

Je n'oublie pas non plus, bien sûr, les familles de notre commune qui ont été touchées par cette pandémie et qui ont vu parfois certains de leurs êtres chers les quitter. C'est pourquoi, il est nécessaire de se faire vacciner massivement car c'est le seul et unique moyen de se protéger et de protéger les autres de la maladie, in fine pour sauver la vie de toutes et tous, même des plus fragiles, et leur permettre de retrouver les plaisirs d'une vie normale, sans contraintes ni angoisse.

Merci à toutes celles et tous ceux qui aident leurs voisins ou des personnes qui ont besoin d'un accompagnement.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du corps enseignant, les animateurs des Francas ainsi que tous les employés de la commune pour leur parfaite collaboration afin que les activités scolaires et périscolaires se déroulent dans les meilleures conditions. Les protocoles sanitaires ne sont pas toujours simples à gérer et le travail au quotidien de toutes ces personnes méritent notre pleine et entière gratitude.

Le deuxième élément important, qui inquiète certains administrés, est la fermeture du bureau de Poste programmée par La Poste pour la fin de l'année. Vous trouverez dans le présent journal toutes les informations sur le sujet.

Malgré les difficultés et les impondérables, l'engagement de l'équipe municipale reste entier. Les différentes commissions ont travaillé à l'élaboration des perspectives annuelles et futures pour notre commune et le budget, voté le 6 avril 2021, a été élaboré en fonction des moyens dont nous disposons.

J'ai le plaisir de vous informer qu'un nouveau Garde-Champêtre a été recruté et qu'il prendra ses fonctions début Mai.

Je reste, avec l'équipe municipale, à vos côtés pour soutenir et défendre notre commune de Foug que nous aimons.

Nous espérons que nous pourrions bientôt nous rapprocher et reprendre nos activités.

Respectueusement,

Le Maire,

Philippe MONALDESCHI

**LE 1<sup>er</sup> MAI**

La manifestation internationale du 1<sup>er</sup> mai est célébrée dans toute la France. Elle est l'occasion de rappeler les luttes sociales et de revendiquer de meilleures conditions de travail.

**LA PORTE DE L'EXPOSITION**

Merci à toutes celles et tous ceux qui aident leurs voisins ou des personnes qui ont besoin d'un accompagnement.

**OUVERTURE**

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du corps enseignant, les animateurs des Francas ainsi que tous les employés de la commune pour leur parfaite collaboration afin que les activités scolaires et périscolaires se déroulent dans les meilleures conditions.

**LA FÊTE DE L'EXPOSITION**

Malgré les difficultés et les impondérables, l'engagement de l'équipe municipale reste entier. Les différentes commissions ont travaillé à l'élaboration des perspectives annuelles et futures pour notre commune et le budget, voté le 6 avril 2021, a été élaboré en fonction des moyens dont nous disposons.

**LA FÊTE DE L'EXPOSITION**

J'ai le plaisir de vous informer qu'un nouveau Garde-Champêtre a été recruté et qu'il prendra ses fonctions début Mai.

**LA FÊTE DE L'EXPOSITION**

Je reste, avec l'équipe municipale, à vos côtés pour soutenir et défendre notre commune de Foug que nous aimons.

**LA FÊTE DE L'EXPOSITION**

Nous espérons que nous pourrions bientôt nous rapprocher et reprendre nos activités.

**LA FÊTE DE L'EXPOSITION**

Respectueusement,

**LA FÊTE DE L'EXPOSITION**

Le Maire,

**LA FÊTE DE L'EXPOSITION**

Philippe MONALDESCHI

**Le savais-tu ?**

D'une longueur de 868 m, le tunnel de Foug est foncé entre 1839 et 1842, en partie à l'explosif du fait de la dureté des roches traversées. La voûte est réalisée en 30 mois ; les plans et études de l'ouvrage sont dus à l'ingénieur Charles Collignon (1802-1885). L'ouvrage est implanté sur les territoires des communes de Foug et de Lay-Saint-Remy.

**LA COURSE CYCLISTE BORDEAUX-PARIS**

Bordeaux, 1<sup>er</sup> mai. — Le départ de la course cycliste Bordeaux-Paris a eu lieu à 14 h 45 du soir, aux Quatre-Pavillons, à 7 kilomètres de Bordeaux.

## ACTUALITÉ

P. MONALDESCHI



### Devenir de la Poste dans un avenir très court :

Le sujet ne date pas d'hier et les élus, qui ont toujours manifesté leur désaccord à la fermeture du bureau de Poste de Foug, sont mis aujourd'hui devant le fait accompli par la Direction de La Poste qui a pris la décision d'une fermeture pour la fin d'année 2021 et ce pour différentes raisons :

En 1991, La Poste devient une entreprise publique autonome et en 2020 Société Anonyme. Depuis le 1er mars 2010, elle est détenue par la Caisse des Dépôts et Consignation majoritairement et par l'État Français, à capitaux 100 % publics, ce qui veut dire qu'elle n'est malheureusement plus considérée comme un service public mais comme un moyen de rentabilité pour ses actionnaires.

Un nombre d'heure d'ouverture qui est passé de 18 heures en 2014 à 15 heures en 2015 puis 12 heures en 2017.

Une fréquentation moyenne par jour qui est passée de 42 clients à 21 clients et un nombre moyen d'opérations par semaine qui est passé de 414 opérations à 181.

La Direction de la Poste, au regard de ces chiffres, devrait réduire le nombre d'heures à 5,2 heures par semaine, ce qu'elle n'envisage absolument pas de faire.

Une rencontre avec le Maire et des élus a eu lieu, au cours de laquelle les représentants de la Poste ont proposé de transférer les activités postales à la commune, après la fin du contrat de présence postale territoriale 2020-2022.

Les élus présents ont demandé que soit testée une ouverture différente, comprenant 2 après-midi dans la semaine et 3 jours d'ouverture le matin. Après étude par l'encadrement de Toul, la réponse est revenue négative.

Il avait été également acté qu'une réunion publique devait avoir lieu avec les administrés pour les informer et échanger sur le sujet, le virus en a malheureusement décidé autrement.

**Que faire ?** : Au-delà de tous ces aspects, il semble nécessaire de trouver une solution qui permettrait de mettre fin à la baisse inexorable des heures d'ouverture de l'actuelle agence et d'être plus en concordance avec la disponibilité du plus grand nombre d'administrés.

D'où l'idée de changer et de profiter d'une opportunité offerte par la Poste : transférer la gestion des activités postales (y compris des produits tels que décrits ci-dessous) à la commune, c'est-à-dire mutualiser l'accueil de la mairie et celui de l'agence postale, dans un même lieu. Les avantages en seraient multiples : l'amplitude horaire serait élargie puisque les horaires d'activités postales pourraient s'inscrire dans ceux de la mairie.

De plus, l'accueil de la mairie est accessible aux personnes en situation de handicap.

Une convention serait signée entre La Poste et la commune pour une durée de 9 ans renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

C'est la commune qui définirait les heures et jours d'ouverture, de manière à satisfaire les besoins des habitants et à assurer la continuité du service public.

## AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

Installée au sein de la mairie, permettant une mutualisation des services

### Courrier - Colis

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires)
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets en nombre et valeur déclarée)
- Retrait de lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost
- Dépôt des procurations courrier

### Produits de La Banque Postale

- Retrait d'espèces sur CCP ou Post-épargne dans la limite de 500 euros par période de 7 jours glissants
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 500 euros par opération
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur : des demandes de services liées aux CCP, des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 500 euros, des procurations liées aux services financiers, des versements d'espèces sur CCP du titulaire



Toutes les opérations bancaires sont couvertes par L'Agence Postale Communale hormis toutes opérations sur les comptes d'un mineur ou d'une personne sous tutelle ou curatelle, ainsi que tout rendez-vous avec un conseiller financier.



## TRAVAUX

CH. LAURENT - A. TOUSSAINT - A. RICOU - CH. POISSONNIER  
CH. MONNERAT - B. HUMBERT - F. CHATIGNON  
S. GUYOT - D. SITTLER

### Travaux VNF

Des travaux ont été réalisés par VNF entre le tunnel et la double écluse numéro 14. Ces travaux avaient pour but de mener des investigations afin d'éliminer des pertes d'eau du canal. La vidange complète a été effectuée pour étanchéifier l'ouvrage, notamment suite à la constatation des fuites vers le Petit Ingressin.

### Mur de soutènement rue de Lay Saint Rémy

Les travaux touchent à leur fin avec la réalisation du marquage au sol, la pose de l'atténuateur de choc puis la mise en place de mains courantes au niveau de l'escalier. Rappelons que ces travaux ont été pilotés et financés par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.

### Déconstruction îlot Serrière

Suite à la déconstruction de trois maisons de l'îlot Serrière, les travaux de réfection, rénovation et renforcement des façades des maisons voisines ont été effectués. Un espace de respiration ainsi qu'un parking (5 places dont 1 PMR) verront le jour à l'issue des travaux. Le coût total de l'opération s'élève à 300000 €, financés à 80 % par l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est, ex EPFL).

### Sécurisation du parking de l'école des Lutons



Une double barrière a été mise en place afin d'interdire l'accès du parking de l'école du Luton aux véhicules autres que les véhicules légers. En effet, l'enrobé a été abîmé par endroit par les manœuvres des véhicules de type poids lourds qui y stationnaient. Coût de l'opération : 3840 € TTC.

### Passage 100% LED



L'entreprise PARISSET procède actuellement au remplacement progressif des ampoules de l'éclairage public par des luminaires LED. À terme, ce sont plus de 400 points lumineux qui seront remplacés par cette technologie moins consommatrice d'énergie de l'ordre de 30000 € par an.

## VIE ASSOCIATIVE

A. RICOU - B. HUMBERT - CH. MONNERAT - B. LEDRICH - JM. CALVET - A. BAUDINO



Afin d'apporter un nouvel élan et une bonne dose de dynamisme, la Municipalité et la Commission Vie Associative, Intergénérationnel et Solidarité planchent sur un projet qui leur tient à cœur : la création et la mise en place d'un marché de producteurs locaux qui viendra compléter l'offre du marché actuel.

Acheter au plus près des producteurs de proximité leurs produits va :

- Permettre de mieux comprendre ce que nous trouvons dans nos assiettes,
- Permettre de trouver sur un même lieu légumes, fruits, produits laitiers, miel, etc...
- Permettre d'apporter un soutien aux agriculteurs et aux producteurs,
- Participer à créer du lien social et un lieu convivial, en favorisant les échanges entre les agriculteurs, producteurs et les citoyens.

L'idée première est la mise en place d'un marché hebdomadaire. Nous pourrions envisager, à certaines périodes de l'année, un marché événementiel en nocturne.

Bien entendu, le but étant, à terme, de le faire vivre et surtout de le pérenniser. Différentes pistes sont à l'étude et nous vous tiendrons informés des avancées de ce dossier au fur et à mesure.

## Associations

La situation sanitaire actuelle, ne permettant pas la rencontre avec l'ensemble des associations, la Commission Vie Associative réfléchit aux meilleures options possibles pour les réunir toutes.

Celle qui nous paraît la plus adaptée, serait de réunir les associations par petits groupes afin de pouvoir échanger sur les projets à venir et de préparer dans de bonnes conditions une reprise fortement souhaitée par tous.

À suivre...

## CULTURE ET FESTIVITÉS

CH. NEUMANN - N. MOTSCH - CH. MAIREL - A. PORTUESE - S. GUYOT  
V. WAGNER - CH. MONNERAT - JM. CALVET - A. BAUDINO  
CMJ : CH. NEUMANN - C. GEORGES - A. RICOU - B. HUMBERT

Les animations et les spectacles, prévus en ce début d'année 2021, ont quasiment tous été annulés ou reportés à l'an prochain. La commission a toutefois tenu à ce que les lauréats des concours des maisons fleuries et illuminées 2020 reçoivent leur récompense. Les membres de la commission, accompagnés d'enfants du Conseil Municipal des Jeunes, se sont rendus au domicile de chaque participant.



Il n'y a pas eu de chasse aux œufs cette année mais des kits de fabrication de panier lapin ont été distribués à tous les faouins de moins de 11 ans inscrits à cette distribution. Chaque enfant, accompagné d'un adulte, a pu récupérer à la Salle Jean Ferrat des œufs offerts par la municipalité. Une belle réussite puisque 131 enfants ont participé. Un grand merci au CMJ mais aussi aux écoles pour leur aide.

### Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Depuis les élections de décembre dernier, nous n'avons pas encore pu réunir le Conseil mais des contacts en distanciel sont réguliers. Les nouveaux élus ont répondu présents aux actions précitées. La première réunion se tiendra samedi 1er mai à 10H00.

Nous sommes tous impatients, adultes, encadrants et enfants, de pouvoir concrétiser nos nombreux projets.



## FORÊT

B. BECK - A. TOUSSAINT - F. CHATIGNON et l'ensemble des membres du comité consultatif



Cette année, la commune procède à la relocation, pour une période de 12 ans, de 3 lots de chasse sur les 5 que compte la forêt communale.

Si la chasse est devenue aujourd'hui un sujet clivant pour une partie minoritaire de notre société, considérée comme une tradition d'arrière-garde, fondée sur le simple fait de tuer des animaux, elle conserve à l'échelle de notre forêt une fonction essentielle à la préservation de l'écosystème forestier.

Avant de pratiquer cette activité, il convient de rappeler que les chasseurs doivent se soumettre à une formation théorique et pratique qui exige des connaissances sur les armes, les munitions, la législation ainsi que sur les espèces. Depuis la loi du 24 juillet 2019, les chasseurs sont soumis durant toute leur vie à une formation sécurisée. Au même titre que le permis de conduire, le permis de chasse peut être retiré en cas de faute grave.

L'avenir de nos plantations et de nos régénérations doit être préservé de la dent du gibier, en particulier de celle du chevreuil. À ce titre, Le rôle de régulation par les chasseurs, que l'on nomme équilibre sylvo-cynégétique, est important. Sans cela, la commune aurait recours plus fréquemment à l'engrillagement des parcelles à régénérer ou à des protections individuelles.

La chasse est aussi une source de revenus pour la commune puisque les baux rapportent chaque année un peu plus de 21000 €. De plus, chaque locataire entretient les lignes forestières délimitant les parcelles de la forêt communale et fauche les accotements le long des routes forestières. Un travail qui profite à tous et qui donne à notre forêt un aspect entretenu.

Pour les 5 massifs (Harouin, Gramont, Moncel, Romont et Renevaux), les chasseurs nous indiquent tous les ans leur calendrier de chasse (de fin septembre à fin février) qui est affiché en mairie et consultable sur notre site. Pendant cette période de chasse, il est fortement déconseillé de pénétrer dans notre forêt. En outre, pour votre sécurité, des panneaux « chasse en cours » doivent être installés par les chasseurs.

La chasse fait partie de notre histoire et de notre avenir écologique commun. Promouvoir la chasse, c'est défendre la ruralité, préserver la biodiversité et le bon équilibre agro-sylvicole, en régulant les espèces invasives exogènes, porteuses de maladies de type leptospirose, qui occasionnent de nombreux dégâts.

La chasse doit faire face à plusieurs défis : maîtrise des populations de gibiers, lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats, partage de la nature et maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur la faune sauvage.

C'est aussi une activité de plein-air sur-réglementée, en effet, les prélèvements des animaux, grands et petits gibiers, sont encadrés par des plans de chasse, des plans de gestion et des prélèvements maximums autorisés.



## BIBLIOTHÈQUE

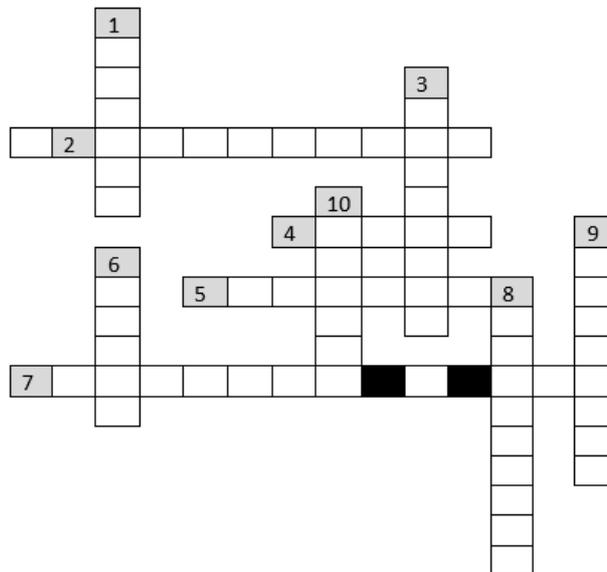


Les élèves du CE2 de l'école du Luton ont goûté au plaisir des mots en participant à l'un des projets du ministère de la Culture intitulé « Dis-moi dix mots ».

Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous diverses formes.

Les jeunes Faouins ont créé pour vous des mots croisés afin de vous faire découvrir les dix mots de l'édition 2020-2021 autour du thème de l'air.

HORIZONTAL	VERTICAL
2. (v.) inspirer	1. (n.m) énergie renouvelable qui convertit la force du vent en électricité
4. (n.f.) partie d'un avion ou d'un oiseau permettant le vol	3. (v.) quitter le sol
5. (v.) ne rien faire	6. (n.m.) vent sec et chaud des Alpes
7. (n.f.) partie à l'intérieur d'un pneu qui est gonflée à l'air	8. (n.f.) parfum agréable
	9. (adj.) léger et transparent
	10. (n.f.) vitesse à laquelle on roule



## NOUVEAU



### De nouveaux services à la Bibliothèque dans l'Espace multimédia depuis le début de l'année.

- 3 postes informatiques sont disponibles aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque.
- Un logiciel de traitement de texte (Word) et un logiciel tableur (Excel) sont mis à disposition.
- Impression possible (limitée à 10 feuilles).
- Accès à Internet par créneaux d'horaires d'une heure.
- La version numérique du journal de l'Est Républicain est consultable librement et comporte : toute l'actualité de Lorraine, les rubriques Sport, divers magazines (gastronomie et vins, automobile, immobilier...) l'actualité culturelle (Clic and Culture, programme TV...) et la rubrique jeux ( mots fléchés, sudoku, mots croisés...).

Tous ces services sont gratuits.

## ÉDUCATION

Pour les enfants de maternelle, le service de restauration scolaire était organisé depuis plusieurs années à l'EHPAD. Ce partenariat permettait aux enfants et aux résidents de vivre une expérience intergénérationnelle, en partageant repas et animations.

Suite à l'apparition de la pandémie nous avons dû repenser cet accueil afin de protéger enfants et adultes.

Depuis janvier 2021, plus de vingt enfants investissent un nouvel espace situé dans l'ancien appartement de la salle des sports ayant fait l'objet de quelques travaux d'aménagement et de remise aux normes électriques. L'achats de mobilier et d'électroménager a été nécessaire: 1 chambre froide positive, 1 four, 1 lave-vaisselle, 1 micro-ondes, 1 plan de travail avec placards, 1 armoire pour la vaisselle et 1 armoire pour les produits d'entretien.



Il est également prévu l'achat d'un petit congélateur. Les enfants sont accompagnés et encadrés par Sandra BATAIL, Corinne DELAUNAY et Hélène CAVARÉ.

Elles veillent à la mise en place des protocoles ainsi qu'à la préparation des repas pour permettre aux enfants de partager un moment convivial en toute sécurité.

**Rentrée 2021/2022 - École Maternelle 1ère inscription, cantine et périscolaire**  
**Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie**  
**du 26 avril au 7 mai 2021.**

PROJETS

Création d'une exposition permanente & Jardin partagé

EXPOSITION PERMANENTE SUR L'HISTOIRE DE FOUG



PARTICIPEZ À LA COLLECTE DE DONS OBJETS, DOCUMENTS OU AUTRES...

Inscrivez-vous afin d'être contacté par la commission en charge du projet

.....

☞ EN DÉPOSANT LE COUPON CI-DESSOUS DANS LA BOITE AUX LETTRES OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

☞ SITE INTERNET DE LA COMMUNE WWW.FOUG.FR (RUBRIQUE FORMULAIRE)

NOM(S) : ..... PRÉNOM(S) : .....

OBJETS CONCERNÉS : .....

TÉLÉPHONE : ..... MAIL : .....

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

JARDIN PARTAGÉ

PROCHAINEMENT Quartier du Luton



Où ? Terrain communal de 1200 m2 situé dans le quartier du Luton

Quand ? Début juin si les conditions sanitaires le permettent

Pourquoi ? Développer le jardinage local, créer un espace de vie solidaire et de partage

Pour qui ? Ouvert à l'ensemble des citoyens de la commune

PREMIÈRE RENCONTRE



JARDIN PARTAGÉ COLLECTIF

RENCONTRONS-NOUS !

Première réunion

Présentation du projet

Mise en place d'un groupe de travail

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire ci-dessous afin d'être convié à la première réunion

SEMER - PLANTER - RECOLTER - PARTAGER - PAPOTER - ÉCHANGER

.....

INSCRIPTION

☞ EN DÉPOSANT LE COUPON CI-DESSOUS DANS LA BOITE AUX LETTRES OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

☞ SITE INTERNET DE LA COMMUNE WWW.FOUG.FR (RUBRIQUE FORMULAIRE)

NOM(S) : ..... PRÉNOM(S) : .....

RUE : ..... NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : .....

MAIL : .....



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique - www.foug.fr

*[Background text from other pages is visible, including 'L'Exposition de Nancy', 'A la manufacture nationale d'armes...', 'Nous attirons l'attention de la Direction...', 'A Marville, un dixième environ des...', 'A Tournay, des manifestants ont...', 'A la Mairie...', 'L'histoire est...', 'Le Fig...', 'Le Gou...', 'Il les deux ré...', 'le même qui...', 'départ du trait...', 'l'histoire est...', 'si on n'est...', 'son que des pe...', 'l'histoire est...', 'du roi d'Angl...', 'de Galles, il y a...', 'véhicules. L'av...', 'ndent-ils. Evid...', 'on ne croyait q...', 're rose, les pr...', 'arant pas tou...', 'de là ; aujour...', 'ins d'Angleterre', 'trance repéta...', 'écrite une sui...', 'la route de G...', 'de fine comman...', 'igne, - autou...', 'bres - l'ache...', 'eurs simples, l...', 'Fétals bonis...', 'oyais mol-mol...', 'voyer mes sur...', 'nivalent des li...', 'pu ragoté...', 'ontars de la c...', 'le roi George...', 'rtes, insenta...', 'altière devant la...', 'ne fut soquid...', 'érent six mois', 'l'admestre à u...', 'ster, malgré q...', 'urt de chagri...', 'gi jours après', 'ur la conduiti...', 'ine, il aous ru...', 'seunes sont...', 'onte-t-on pas e...', 'né qu'une joit...', 'momenta pour', 'directeur cin...', 'C'est une mi...', 'er à son prolec...', 'la domestiq...', 'tats légal du c...', 'celier qui paie...', 'd'artistique,...', 'ère pour ces...', 'n'aurait un sujet et complice qui...', 'ave les villes,...', 'arril-on dir...', 'ne fait-il pas toujours se montrer...', 'sur le lauréat, s'il n'est...', 'l'Exposition de Nancy', 'A la manufacture nationale d'armes,...', 'chémage a été complet, mais il y a...', 'au d'incidents.', 'Une réunion a été tenue le soir. Le...', 'troyen Beuchon, des P.T.T., a porté en...', 'le gouvernement.', 'A Marville, un dixième environ des t...', 'varieuses des quais ont été démolis.', 'A Tournay, des manifestants ont (trait)', 'l'après-midi, de déboucher des carri...', 'maçons, qui travaillaient sur un ch...', 'sur.', 'à coups de pierre une pierre...', 'Gode.', 'des manifestants...', 'été venu au M...', 'est dans le p...', 'erde du jour', 'arvétés et aux', 'l'acheminent.', 'les assistants', 'se sont formés', 'à bazouilles', 'Mère en', 'l'Internati...', 'n de l'arce', 'qui sont les', 'nationale. Il n'y a', 'carriers qui', 'vénalis.', 'des manœuvres', 'environ 600 c...', 'une réunion, p...', 'la ville, sans l...', 'RIGER', 't salme', 'née du 1<sup>er</sup> ma...', 'tième, le minist...', 'une délégué', 'de léter la', 'à léter la', 'la société d', 'de son entre', 'à la Mairie', 'sur ses cues, n', 'mal a été cité', 'cipales villes.', 'Tout s'est pa...', 'lité parfaite.', 'jourée s'est p...', 'réunions socié', 'divers artou', 'de été argumé', 'se parvares a...', 'nde de 8 heures', 'le dimanche.', 's'a donné lieu', 'part des villes', 'ournée s'est te...', 'col. - Havas.', 'guerre', 'nt-ils reste', 'pu rejoindre', 'reut ?', 'asso associé', 'dépité d'ille-et', 'de ses traite-', 'siffiance des de', 's'arrir parce qu', 'militaire, com', 'redées que son', 'ont donner l'ex', 'de l'occasio...', 'se sont manifi', 'va leur voix', 'sur devoir év', 'l'ine si l'un d', 'que son inte', 'pendante e', 'à son port', 'res que le co', 'la loi doit être', 'crausid des s', 'd'occisionent', 'le danger.', 'est odieuse.', 'e opinion qui', 'le portien ar', 'lomas, après', 'a légions de', 'à l'inséret dyn', 'Pouvez', 'de l'ille-et-Vilal', 'cité, depuis de', 'est un jeune', 'e extrêmement p', 'n Français val', 'le ou non à la', 'eient son Agri', 'à partir pour', 'des devoirs, p', 'sur les autres.', 'de de l'ouest', 'Loire-Inférieu', 'jeune député', 'est, est un ré', 'se dit ni oui', 'e le décret de', 'd'elles à Tég', 'la loi militaire', 'ne puisse être', 'de leur siège p', 'Mais sans être obligé de donner un', 'n'ont pas été concernés par le champ', 'qu'a intéressé', 'e en conséquence pour savoir d'être', 'passer les obligations du volat', 'cette du dév.', 'Foug', '5*

## SITE INTERNET COMMUNICATION

S. GUYOT - V. WAGNER - CH. MONNERAT - CH. NEUMANN

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTE



La Communication fait partie de notre programme. Aussi, la commission dédiée met tout en œuvre pour relayer un maximum d'informations à tous les citoyens de notre commune.

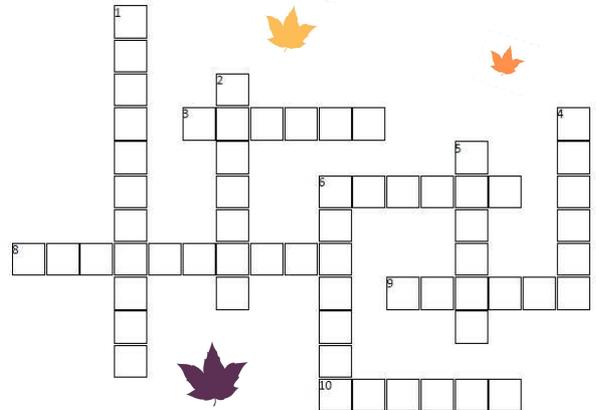
Nous avons mis en place un nouveau moyen de communication rapide dénommé Panneau Pocket, accessible depuis tous les Smartphones, qui vous donne des informations en temps réel. Nous ne pouvons que vous encourager à le télécharger pour recevoir alertes et messages importants en temps réel. Merci de partager l'information.

### Horizontal

- 3 Qu'envisage de proposer la commission "vie associative" ?
- 6 Quel est le nom de famille de notre 1er adjoint ?
- 8 Dans quel espace de la bibliothèque vous sont proposées des nouveautés ?
- 9 En 2015, combien d'heures par semaine était ouverte la Poste de Foug ?
- 10 De quoi parle "le savais-tu" dans cette édition ?

### Vertical

- 1 Comment appelle t-on l'espace qui va être créé à l'îlot Serrière ?
- 2 À partir de quel mois de 2021 les enfants de la maternelle ont-ils pu déjeuner à la salle des sports ?
- 4 Quelle activité est évoquée dans l'encart "forêt" ?
- 5 Quel projet va éclore prochainement au quartier du Luton ?
- 6 Citez le nom du massif de la forêt Fauouine dont la première lettre est G ?



## ENVIRONNEMENT

CH. POISSONNIER - N. MOTSCH - B. HUMBERT - M. JAROSIK  
CH. LAURENT - B. LEDRICH - JM. CALVET



Au cours des quinze jours passés, plus de 300 végétaux ont été plantés par l'équipe municipale, offrant une palette de couleurs aux habitants et donnant un air de printemps à notre bourgade.

Par ailleurs, le talus situé devant l'écluse, en arrivant par Choley-Ménilot, défriché et bâché l'an dernier, vient d'être végétalisé par de nombreuses plantations de diverses variétés et la partie plane engazonnée d'un mélange fleuri.

### Jardins des Pâquis

Pour une bonne gestion des jardins et une question d'équité, la Commission a travaillé sur l'élaboration d'un nouveau règlement ainsi que sur des plans des différents sites.

Chaque parcelle est prêtée à titre gracieux à toute personne, habitant la commune, qui en fait la demande auprès du Maire.

Actuellement 56 parcelles sont occupées.



Plusieurs plants, qui avaient souffert de la sécheresse 2020, au niveau du parking de la salle Jean FERRAT et dans quelques gros pots situés rue Général Leclerc, ont été remplacés. Aux entrées du même parking, 4 érables et une soixantaine de rosiers rampants agrémentent désormais trois parties consécutives.

Ces arbres, selon le principe « un arbre abattu = un nouvel arbre », remplacent les 4 tilleuls qui ont été abattus en début d'année, rue Général Leclerc, parce que malades et infestés de champignons.

## C.C.A.S

CH. GEORGES - CH. MAIREL - M. JAROSIK - N. MOTSCH - G. BOUBEKEUR  
M-T. GROJEAN - H. PIERROT - J-L. GILET

Le CCAS effectue plus que jamais de nombreuses actions, notamment dans le suivi quasi-quotidien des personnes âgées, des familles en difficulté sociale ou en situation de handicap.

Actuellement, le CCAS intensifie son activité auprès des séniors, qui fait l'objet d'un appel téléphonique régulier par ses soins, afin de leur consacrer non seulement un temps d'échange mais également d'apporter des conseils ou une aide.

Covid-19 : une prise de rendez-vous sur Doctolib peut-être prise en charge pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, voire même un accompagnement au lieu de vaccination si nécessaire.

Le CCAS étudie néanmoins un moyen de distribuer un colis de fin d'année aux personnes à partir de 80 ans, comme par le passé.

Tous les quinze jours, une permanence est assurée le mercredi matin, en mairie.

N'hésitez pas à nous contacter au 03 83 62 70 26.





Réception au comité de légalité le 30/07/2019 à 16:08:00  
Référence juridique :86-21042026-20190626-FOU\_001-001-01



**Interdiction des déjections canines sur l'ensemble du territoire de la commune**

**Arrêté n° 2019/POLJ047**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUG**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Pénal, notamment l'article R632-1,

Vu le Code Rural et notamment ses articles L211-22, L211-23 et L211-26,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment l'article L1311-2,

Vu le Règlement Sanitaire Départemental,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité publique et l'hygiène de la voie publique et de ses dépendances, des espaces verts et des espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines ;

**ARRÊTE :**

**Article 1° :** Il est interdit de laisser déposer des déjections des animaux sur le domaine public, la voie publique et ses dépendances, les espaces verts et les espaces de jeux.

**Article 2° :** Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne dans les lieux listés à l'article 1.

**Article 3° :** Le non ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire l'amende prévue par l'article R632-1 du code pénal qui stipule : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections..."

**Article 4° :** Le Maire de la Commune, les Adjointés, le Gardie Champêtre ainsi que la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles.

**Article 5° :** Madame le Maire de Foug certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au lieu habituel et transmis au représentant de l'état pour contrôle de légalité.

**Article 6° :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Mme la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de Foug.

Fait à Foug le 26 juillet 2019  
Le Maire,

Michèle Pijou



Mairie de Foug - 34, rue François Mitterrand 54570 Foug